

## Les agendas économiques des partis islamistes en Afrique du Nord

Javier Albarracín, Paula Cusí

Le cadre conceptuel des partis islamiques repose sur des considérations morales et éthiques où l'économie fait partie d'un ordre islamique supérieur

Ils semblent être en accord avec la pensée libérale internationale dominante. Ils ne proposent pas une rupture du système économique et sont extrêmement pragmatiques

Il reste à savoir comment ils vont augmenter les dépenses publiques sans accroître le déficit et la dette. Il semble qu'ils n'ont pas une stratégie économique globale

Un an et demi après le début du *Printemps arabe* et quelques mois après les victoires électorales islamistes en Tunisie, au Maroc et en Égypte, la région se trouve dans une situation économique difficile marquée par une chute de confiance intérieure et extérieure. La récession économique de 2011-2012 a été caractérisée par un frein de l'activité productive, des exportations et des investissements étrangers et une baisse du tourisme et des réserves de change. Les nouveaux gouvernements devront mener des politiques économiques et des réformes volontaires afin d'éviter la stagnation économique et la frustration des populations de ces jeunes démocraties arabes. Ils devront offrir des solutions concrètes aux tensions qui ont amené les gens dans la rue : le manque d'emploi, la polarisation de la répartition de la richesse, la corruption et une croissance économique peu inclusive. Les partis islamistes, vainqueurs des élections, sont conscients que c'est sur le terrain économique qu'ils devront chercher leur légitimité, c'est pourquoi ils ont mené des campagnes avec des programmes économiques ambitieux. À l'heure actuelle, les observateurs se demandent si ces partis sont en mesure de mettre en place ces réformes, s'ils ont une stratégie claire et s'ils vont pouvoir tenir leurs promesses dans un délai acceptable pour leurs populations.

Les jours 3 et 4 juillet derniers l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed)

a organisé une conférence internationale sur les agendas économiques islamiques ([www.iemed.org/economic-agendas2012](http://www.iemed.org/economic-agendas2012)) à Barcelone. Différents représentants des partis politiques islamiques, des banquiers et des associations professionnelles proches des milieux islamiques d'Égypte, Tunisie, Maroc et Turquie, y ont participé pour présenter leurs priorités économiques. Cet article se nourrit des échanges et des discussions qui ont eu lieu à cette occasion.

### Les partis islamistes ont-ils un agenda économique défini et original ?

Les discours des partis islamistes (le mouvement Ennahdha en Tunisie, le parti Justice et Développement (PJD) au Maroc et le parti Liberté et Justice des Frères musulmans en Égypte) ont dû évoluer rapidement pour répondre aux demandes sociales croissantes. Lors des campagnes électorales les questions économiques ont été placées en premier rang.

Bien que leurs propositions peuvent se différencier sur certains points, ils partagent tous un cadre conceptuel et philosophique commun. Celui-ci repose sur des considérations morales et éthiques où l'économie fait partie d'un ordre islamique supérieur. L'islam est

considéré comme le fondement d'une économie distributive plus juste. Ils se revendiquent islamistes modérés, conservateurs pour ce qui est des questions morales, et libéraux en matière économique. En effet, les propositions de ces partis sont un mélange de libéralisme et de charité sociale, se trouvant à un point intermédiaire entre la défense des droits individuels et de l'intérêt public. À titre illustratif, ils défendent la propriété privée, mais croient que l'État doit aider les plus pauvres à obtenir ce droit au nom de la justice sociale. Ils soutiennent que la croissance n'est pas une garantie de développement d'un pays puisque, comme il a été montré par le passé, celle-ci n'est pas toujours égalitaire. C'est pourquoi ils réclament un État régulateur qui veille sur un développement équilibré et participatif, à la relance de la création d'emploi, qui comprenne tous les secteurs économiques et les régions du pays et rapporte de la valeur ajoutée.

Leur principal objectif est de promouvoir la bonne gouvernance et d'éradiquer la corruption financière, judiciaire et administrative. En Égypte, une commission « transparence et intégrité » a été constituée, tandis qu'en Tunisie un ministère de la Réforme administrative et de la lutte contre la corruption a été créé. D'autre part, ils veulent offrir de nouvelles opportunités d'emploi, en particulier aux diplômés. Ils souhaitent aussi soutenir le secteur privé, en fa-

Javier Albarracín, directeur de la division Développement socio-économique, IEMed ; Paula Cusí, chargée de projets de la division Développement socioéconomique, IEMed.

cilitant l'accès au crédit et la modernisation des PME, le but étant de s'attaquer à la situation antérieure dans laquelle les banques prêtaient majoritairement au secteur public et aux grandes entreprises. Le PJD marocain est peut-être le parti islamiste de la région ayant la vision la plus libérale. Son appui au secteur privé se concentre sur les grandes entreprises privées de divers secteurs, pour qu'elles deviennent des moteurs nationaux de croissance. Ennahdha met davantage l'accent sur l'expansion d'un secteur intermédiaire, qu'ils appellent « solidaire et social » qui inclurait les coopératives, les fondations, les associations, les organisations caritatives islamiques, etc. Ce secteur, disent-ils, peut aider à la création d'emplois, soulager le déficit budgétaire (puisqu'il fournirait des services sociaux) et, en définitive, réduire la pauvreté. Une autre proposition commune à ces trois partis est la régularisation progressive de l'économie informelle.

Ils envisagent une réforme du système fiscal en établissant une fiscalité progressive efficace, qui encourage également l'activité économique et réduise la fraude. En revanche, il semble peu probable qu'ils aillent mettre fin à la politique de subventions des denrées alimentaires de base et des produits énergétiques étant donné les coûts sociaux élevés d'une telle action. En effet, celle-ci pourrait conduire à de nouvelles tensions, surtout dans un pays comme l'Égypte, où 43,7 % de la population vit avec moins de 2,75 dollars par jour (PNUD, 2009). Cependant, ils sont conscients de la nécessité de réformer ce système car il représente une dépense publique colossale (1/4 du budget du gouvernement égyptien environ) et il est injuste, bénéficiant indistinctement à toutes les catégories sociales (on estime qu'en utilisant le revenu comme critère, le 60 % des Égyptiens qui profitent de ces subventions ne seraient pas éligibles). En ce qui concerne le secteur du tourisme, les islamistes adoptent une position très pragmatique et ne proposent aucune restriction d'ordre moral, au vu de

### Égypte, Tunisie, Maroc : données économiques

|   | Égypte    | Tunisie   | Maroc     |
|---|-----------|-----------|-----------|
| PIB (variation %) <sup>a</sup>  |           |           |           |
| 2010  | 5,15      | 3,05      | 3,70      |
| 2011  | 1,78      | *-0,819   | 4,27      |
| 2012  | *1,54     | *2,181    | *3,70     |
| Inflation (variation %) <sup>a</sup>                                  |           |           |           |
| 2010  | 11,70     | 4,44      | 0,99      |
| 2011  | 11,07     | 3,50      | 0,91      |
| 2012  | *9,46     | *5,00     | *2,00     |
| Exportations de marchandises et services (US\$ millions) <sup>^</sup> |           |           |           |
| 2010  | 50 244,80 | 22 231,90 | 30 104,30 |
| 2011  | 49 667,20 | 22 712,19 | 35 181,30 |
| Importations de marchandises et services (US\$ millions)              |           |           |           |
| 2010  | 67 640,50 | 25 562,96 | 42 959,90 |
| 2011  | 72 865,27 | 27 269,96 | 52 709,52 |
| Taux de chômage officiel (%) <sup>a</sup>                             |           |           |           |
| 2010  | 8,99      | 13,00     | 9,10      |
| 2011  | 10,38     | 18,90     | *9,00     |
| 2012  | *11,48    | *17,00    | *8,90     |
| Flux d'IDE (US\$, millions) <sup>^</sup>                              |           |           |           |
| 2010  | 6 385,60  | 1 512,51  | 1 573,86  |
| 2011  | -482,70   | 1 142,93  | 2 519,11  |
| Tourisme (millions) <sup>o</sup>                                      |           |           |           |
| 2010  | 14,05     | 6,90      | 9,29      |
| 2011  | 9,50      | 4,78      | 9,34      |

Sources : <sup>a</sup>World Economic Outlook Database, <sup>^</sup>Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, <sup>o</sup>Organisation Mondiale du Tourisme. \*Estimations.

l'impact négatif que celles-ci pourraient avoir sur l'économie.

Afin de financer les réformes du secteur public et d'injecter du capital dans le secteur privé, ces partis espèrent bénéficier de financement étranger non générateur de dette, à savoir, des investissements directs étrangers et des produits financiers islamiques.

Autre source de financement pour l'État pourrait être l'institutionnalisation des préceptes économiques islamiques tels que le *zakat* (aumône rituelle hebdomadaire) ou le *waqf* (donation à perpétuité à une oeuvre charitable ou d'utilité publique) sont considérés comme de potentiels palliatifs au déficit public car ils permettraient de financer partiellement des projets sociaux.

Dans l'ensemble, les partis islamistes semblent être en accord avec la pensée libérale internationale dominante. Ils ne proposent pas une rupture du système économique et sont extrêmement pragmatiques. Ils prétendent néanmoins être plus efficaces que les

régimes précédents, grâce à leur démarche de lutte contre la corruption et en faveur de la justice sociale.

### Ces programmes seront-ils à la hauteur des attentes?

**E**n Tunisie et au Maroc, les gouvernements islamistes ont dû baisser leurs prétentions vis-à-vis de leurs politiques économiques et leurs promesses sociales en raison du ralentissement de la croissance économique cette année. Le programme initial d'Ennahdha, très optimiste, tablait sur une croissance moyenne du PIB de 7 % pour la période 2012-2016 et prévoyait la création de 590 000 nouveaux emplois (ce qui devait aider à stabiliser le taux de chômage à 8,5 % en 2016). Mais ils ont dû adapter le budget pour cette année, étant la croissance prévue en 2012 de 3,5 %. L'exécutif tunisien a

## Projet de loi bancaire au Maroc

Au début de septembre 2012 un projet de loi de réforme bancaire a été soumis à la Chambre de représentants marocaine. Le gouvernement du premier ministre Abdelilah Benkirane prépare depuis plusieurs mois ce projet de loi visant à autoriser l'exercice de la finance islamique au Maroc en 2013, comme il avait promis pendant sa campagne électorale. Celui-ci consacre une vingtaine d'articles à la définition de l'activité des « banques participatives » (appellation officielle des banques islamiques), à savoir les établissements financiers dont l'activité est conforme aux préceptes de la Charia.

Actuellement, le Maroc ne permet pas d'institutions financières islamiques de plein droit mais en 2007, Bank Al Maghrib, la banque centrale marocaine, a autorisé les établissements bancaires traditionnels à commercialiser trois produits islamiques : *Ijara*, *Mourabaha* et *Moucharaka*. Cependant, ces

produits restent sujets à des taxes plus hautes que les produits conventionnels. Ainsi, le secteur est resté embryonnaire, les produits islamiques n'ont représenté que 72 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011.

Le nouveau texte permet aux banques participatives d'exercer la plupart des opérations des banques classiques, tant qu'elles restent conformes aux préceptes de la Charia. Pour vérifier que cette conformité soit respectée, il prévoit la création d'un Comité Charia dont les fonctions principales consistent à auditer leur activité et avoir une fonction consultative. En outre ce Comité doit assurer la délivrance d'agrèments aux établissements financiers classiques qui cherchent aussi à proposer des produits conformes à la Charia. Si approuvé, la définition de ce référentiel juridique devrait ouvrir la voie à la mise en place d'un système de finance islamique marocain.

PC

aussi rencontré des difficultés politiques liées à des questions économiques. Ainsi, le gouverneur de la Banque centrale, Moustapha Nabli, a été renvoyé en juillet à cause de ses avis divergents sur la politique monétaire du gouvernement. Le ministre de l'Économie, Houcine Dimassi (indépendant), a quant à lui démissionné en raison d'un désaccord avec la stratégie menée, suivant les pas de Mohammed Abbou, ministre en charge de la Réforme administrative qui a voulu ainsi protester contre le manque de ressources à sa disposition. Cette incertitude politique peut avoir un impact à long terme sur la confiance des marchés internationaux envers la stabilité économique et politique du pays.

De même, le PJD marocain a déjà eu à prendre des décisions impopulaires début juin 2012 en augmentant de 20 % le prix de l'essence et de 16 % celui du diesel afin de réduire la pression budgétaire sur la Caisse de compensation, organisme chargé de subventionner les matières premières (en mai, la Caisse avait déjà dépensé 80 % de son budget annuel qui est d'environ trois milliards d'euros). Le PJD est limité par le fait de gouverner en coalition depuis novembre 2011, avec un exécutif où, par exemple, le ministre de l'Économie et des Finances, Nizar Baraka, n'appartient pas au parti. Le nouvel exécutif est dans la continuité de la politique du gouvernement précédent, ayant peu de marge de

manœuvre en raison du contrôle exercé par l'entourage royal. Un autre problème que le PJD pourrait rencontrer est que son soutien aux grandes entreprises entrerait en contradiction avec les demandes sociales de son électorat. De plus, certaines de ses décisions politiques, telles que la création d'emplois pour les jeunes chômeurs et le soutien aux PME, ne sont pas accompagnées d'un plan détaillé et rigoureux.

Les Frères musulmans en Égypte ne disposent pas non plus d'une marge politique très large, alors que les enjeux économiques sont colossaux. Dans le court terme, l'économie a besoin d'une injection de capital afin d'éviter une dévaluation de la livre, celle-ci ayant déjà perdu plus de la moitié de ses réserves de change. La croissance a ralenti, chutant de 5,2 % en 2010 à 1,8 % en 2011, le chômage est officiellement de 12 % et les arrivées de touristes ont diminué de 14 à neuf millions. Pour l'instant, le parti ne semble pas vouloir remettre en question les privilèges économiques de l'armée.

Dans les trois cas, il reste à savoir comment, dans une situation économique déjà fragile, ces gouvernements vont augmenter les dépenses publiques et réduire la pauvreté sans accroître le déficit et la dette publique. Il semble donc que ces partis n'ont pas une stratégie économique globale et réaliste. De plus, ils devront rendre compte à leurs bases

électorales, constituées majoritairement par les classes populaires et professions libérales, tandis que le secteur privé est étroitement lié aux anciens régimes et, en général, contraire au pouvoir islamiste et à ses orientations économiques. De nouveaux acteurs économiques proches au milieu islamique, tels que l'*Egyptian Business Development Association*, commencent à émerger, mais ils sont encore loin de faire partie des cercles économiques dominants.

Des questions se posent donc quant aux outils spécifiques que ces partis mettront en place pour atteindre les résultats escomptés (Quoi ?), d'où proviendra le financement pour mener à bien ces programmes sociaux (Comment ?) et s'ils seront capables de tout faire en un temps court et dans des situations de fragilité politique (Quand ?). Le processus démocratique fait son chemin, de sorte que ces changements doivent être réalisés rapidement, dans un contexte d'instabilité politique interne et de crise économique mondiale, particulièrement en Europe, qui exacerbe la situation.

## Quelle est la position de ces partis sur la banque et la finance islamique?

**T**raditionnellement peu présente en Afrique du Nord, la finance islamique commence à se développer et reçoit le soutien des nouveaux gouvernements islamistes sur le plan fiscal et législatif. La Tunisie a réduit en 2012 la pression fiscale sur les produits financiers islamiques. Au Maroc, le PJD a promis de changer, avant la fin de l'année, la TVA sur les actifs financiers islamiques, qui est actuellement de l'ordre de 20 % contre 10 % pour les produits financiers traditionnels. Et en février 2012, l'autorité égyptienne de contrôle financier a modifié la loi sur le marché des capitaux afin de faciliter l'émission des obligations islamiques (*sukuk*).

Ces partis mettent en avant le caractère socialement responsable des investissements islamiques car ils encourageraient l'économie réelle et

limiteraient l'économie spéculative liée à la crise financière mondiale. En outre, ils soutiennent que l'introduction de produits bancaires islamiques améliorerait la compétitivité bancaire à l'échelle nationale. Aussi, en offrant des produits alternatifs aux particuliers et aux PME, ce secteur compense le faible taux d'accès aux produits bancaires et financiers dans ces pays. Mais ils soulignent surtout qu'il peut entraîner une importante mobilisation des ressources financières extérieures (en provenance des pays du Golfe) et ainsi devenir un moteur pour la croissance. Néanmoins, ce secteur se heurte encore à de nombreux problèmes qui freinent son expansion. Les experts soulignent notamment l'absence d'un cadre national réglementaire rigoureux, et d'institutions de contrôle et d'arbitrage. Au niveau international, une grande hétérogénéité de points de vue sur la pratique et la supervision de la finance islamique existe. En conséquence, il n'y a pas de marché interbancaire ni d'indicateurs de référence permettant la comparaison entre les pays. De plus, la plupart des banques islamiques sont en dessous de la « taille optimale », ce qui limite leur expansion. Il est donc nécessaire qu'une plus grande coopération internationale se développe, et qu'une meilleure complémentarité entre pays se crée. Or, ceci s'avère difficile alors qu'au niveau national le secteur n'est pas encore suffisamment consolidé. Il y a aussi une pénurie d'experts et de professionnels formés sur ces questions dans ces pays, et une méconnaissance de l'architecture sophistiquée de la finance islamique.

## L'Europe, est-elle toujours un partenaire économique prioritaire pour les nouveaux gouvernements?

Les partis islamistes sont conscients de la nécessité de maintenir et de renforcer les liens économiques avec l'Union européenne. En effet, celle-ci a un poids économique de premier ordre dans la région

### Banque et finance islamiques : définition et principaux instruments financiers

La banque et la finance islamique opèrent selon un code éthique basé sur les préceptes de la Charia, la loi musulmane ou série de normes dérivés essentiellement du Coran et de la Sunna (en particulier les *hadith* ou lesdits du Prophète). Le premier est l'interdiction de la *riba*, à savoir l'usure ou l'intérêt conventionnel (fixer en avance un prix de l'argent non sujet au résultat final de l'investissement). De plus, toute transaction financière doit être associée à un actif tangible dans l'économie réelle. Autre précepte est la notion de risque et bénéfice partagés entre le bailleur et le client. L'incertitude ou spéculation (*gharar*) n'est non plus permise, les opérations devant être transparentes et claires, de façon que les deux parties aient pleine connaissance de la valeur de la chose échangée. Enfin, les investissements dans des activités considérées illicites comme les armes, l'alcool, le tabac ou les paris ne sont pas tolérés.

**Mourabaha** : vente à terme avec une marge bénéficiaire négociée entre les parties. Il est donc une alternative au prêt à intérêt destiné à la consommation. Le surcoût sert à rémunérer le service rendu car il y a eu la vente d'un bien, et non la rémunération du temps écoulé. Dans ce contrat, l'institution financière doit posséder l'objet au moment où le client le lui rachète. Le prix est payé ultérieurement par le client et de manière échelonnée.

**Ijara** : vente de l'usufruit d'un bien (équipement ou bâtiment), à savoir le droit de l'utiliser, pour une période de temps déterminée. La différence avec le leasing conventionnel est que le bailleur doit posséder le bien tout au long de la période couverte par le contrat. L'*ijara wa iqtina'* (contrat de lea-

sing-achat), donne au client l'option d'acquérir la propriété du bien à la fin de la période de leasing (très utilisé par le financement d'habitation).

**Moucharaka** : partenariats d'investissement (*joint venture*) où l'entrepreneur et l'investisseur font tous deux un apport, à des degrés variables, en cash ou en nature. Ils s'accordent sur le partage des bénéfices dans des proportions convenues à l'avance en fonction des risques. Les deux acteurs sont solidaires en cas de pertes.

**Moudaraba** : partenariat d'investissement où l'investisseur pourvoit les capitaux requis pour financer un projet. L'entrepreneur fournit les capacités de gestion pour le projet, sur la base d'un partage pré-établi des profits, sans que l'investisseur intervienne dans la gestion. Les pertes sont subies entièrement et uniquement par l'investisseur, l'entrepreneur ne perdant que la valeur de son travail et recevant des profits moindres.

**Takaful** : assurance islamique basée sur le principe d'assistance mutuelle. Elle offre la protection mutuelle des biens et le partage des risques dans le cas d'une perte subie par un de ses membres.

**Sukuk** : équivalent économique aux obligations de l'État conventionnelles, à différence qu'ils sont adossés à des actifs. Le propriétaire du *sukuk* reçoit une part du profit attaché au rendement de l'actif (qui doit être obligatoirement licite).

PC

Pour en savoir plus lire: Mahmoud A. El-Gamal, "La banque et la finance islamiques", Bruxelles: De Boeck, 2012.

en termes d'échanges commerciaux, d'investissements et d'envois de fonds des migrants. Toutefois, en raison de la situation économique et financière de l'Europe, ils évoquent ouvertement la nécessité de diversifier leurs relations économiques internationales.

Dans ce sens, Ennahdha parle directement de réduire la dépendance vis-à-vis d'une Europe en panne, même s'il défend la poursuite des négociations sur le statut avancé avec l'UE. En revanche, il met l'accent sur le grand potentiel que représente l'intensification des relations commerciales au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA), en particulier avec la Libye. Le PJD marocain tient un discours similaire.

Tous évoquent le Brésil, la Turquie et les pays du Golfe comme partenaires alternatifs commerciaux et d'investissement. Sur certains points, ils sont mê-

me vus comme des modèles de développement à suivre. La Turquie est à l'heure actuelle très active dans la zone, Ankara multiplie les visites politiques et économiques de haut niveau. Un exemple est la signature en juillet d'un accord financier avec le gouvernement tunisien pour une valeur de plus de 400 millions d'euros, dont 20 % à titre de don. Les Frères musulmans comparent souvent l'Égypte à la Turquie, un pays similaire en termes de population et de situation géographique, mais dont le PIB est quatre fois supérieur grâce notamment à la politique économique de ces dernières années menée par le gouvernement islamiste de l'AKP.

Par conséquent, il ne serait pas étonnant de voir dans les années à venir ces gouvernements établir des liens économiques solides avec des pays qui ont jusqu'ici joué un rôle mineur. ■